



Columbus Gold Corp.
1090 Hamilton Street
Vancouver, B.C.V6B 2R9

Tél. : (604) 634-0970
Fax. : (604) 634-0971
N° gratuit : 1 888 818-1364

info@columbusgold.com
www.columbusgold.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

Columbus annonce un placement privé de 2,5 millions de dollars avec Sandstorm

Vancouver, BC, Canada, 21 octobre 2019. Columbus Gold Corp. (CGT : TSX, CGTFF : OTCQX) ("Columbus") est heureuse d'annoncer un placement privé sans intermédiaire (le « **placement privé Sandstorm** ») pour un produit brut de 2,5 millions \$ CAD, entièrement souscrit par Sandstorm Gold Ltd (TSX : SSL) (« **Sandstorm** »). Après effet du placement privé Sandstorm, Sandstorm détiendra environ 8 % des actions ordinaires émises de Columbus.

Rock Lefrançois, Président-directeur général de Columbus, a déclaré: « *Cet investissement important d'une institution financière sophistiquée comme Sandstorm est un solide appui à la stratégie de Columbus en Guyane.* » **M. Lefrançois a ajouté:** « *Avec le financement en place, nous avons lancé des programmes d'exploration et poursuivrons avec un programme de forage intensif* ».

Le placement privé Sandstorm* se compose de deux tranches égales pour un total de 15 625 000 actions ordinaires de Columbus (les « **Actions** ») au prix de 0,16 \$ par action, sans aucun bon de souscription à émettre, ni aucun honoraire d'intermédiaire. Dans le cadre de la première tranche du placement privé Sandstorm, Columbus a accepté d'accorder à Sandstorm une redevance du produit net d'affinage de 0,5 % sur la production d'or du projet Maripa en Guyane, en proportion et si et quand Columbus acquiert son intérêt dans le projet, avec une augmentation jusqu'à 1 % en fonction de l'intérêt de Columbus dans le projet.

La deuxième tranche du placement privé Sandstorm clôturera à la suite de la signature par Columbus d'un accord définitif sur le projet aurifère Rhea en Guyane. Une Lettre d'intention a été signée pour acquérir une participation de 100 % dans Rhea (communiqué de presse du 30 avril 2019) et un accord définitif devrait être pleinement exécuté prochainement. Columbus accordera à Sandstorm une redevance du produit net d'affinage de 1 % sur la production d'or du projet Rhea, si et quand Columbus acquiert sa participation dans le projet.

Le placement privé Sandstorm est sujet à l'approbation de la Bourse de Toronto (TSX). Sandstorm acquiert les actions à des fins d'investissement. Sandstorm peut, de temps à autre, acquérir des titres supplémentaires de Columbus, disposer de tout ou partie des titres existants ou supplémentaires qu'elle détient ou détiendra, ou peut continuer à conserver sa position actuelle.

A propos du projet Maripa Gold

Columbus a conclu un accord en juillet 2018 avec IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») pour acquérir jusqu'à 70 % des intérêt dans le projet aurifère Maripa. Maripa est situé dans l'est de la Guyane française, le long de la RN2, à une cinquantaine de kilomètres au sud de la capitale, Cayenne et comprend cinq permis exclusifs de recherches contigus qui couvrent une superficie de 120 kilomètres carrés. La propriété jouxte au sud le projet Boulanger développé par Reunion Gold, où des découvertes récentes ont été faites. L'environnement géologique de Maripa est semblable à celui de la mine d'or Rosebel de classe mondiale d'IAMGOLD (15,2 Moz), au Suriname voisin. Des forages antérieurs effectués à Maripa de 2002 à 2006, limités à de faibles profondeurs, ont en partie défini cinq larges zones aurifères. Les cinq cibles ont produit des recoupements d'intérêt économique avec potentiel démontré d'extension et de délimitation des ressources minérales, notamment : 4,3 g/t d'or sur 36 mètres; 12,4 g/t d'or sur 10,5 mètres; 1,8 g/t d'or sur 34,5 mètres, 2,5 g/t d'or sur 25,5 mètres et 2,2 g/t d'or sur 21,5 mètres.

A propos du projet Rhea Gold

Columbus a signé une Lettre d'intention pour acquérir une participation de 100 % dans le permis exclusif de recherches Rhea, accessible par des routes forestières bien entretenues à partir de la RN2. Le permis de Rhea couvre le cœur de l'un des plus importants secteurs d'orpaillage en Guyane, actuellement soumis à l'exploitation artisanale de filons de quartz-or à haute teneur. La prospection initiale par Columbus a permis de retracer un important système de veines de cisaillement et de tension enrichies en or et (cuivre) mis à jour par les chantiers artisanaux sur une distance latérale de 1,6 kilomètre. Le matériel de veines de quartz échantillonnées sur les terrils des chantiers de mines ont donné des meilleures valeurs d'or de 13,10, 24,35, 67,40, 96,25 et 160,00 g/t d'or. Des indices de stockwerk de veines et de veines minéralisées échantillonnés à l'extérieur de ce corridor de déformation ont donné des meilleures valeurs de 4,86 et 20,21 g/t d'or.

Le placement privé précédent

En raison des fonds importants recueillis dans le cadre du placement privé Sandstorm moins dilutif, en raison de l'absence d'un élément de bon de souscription, Columbus ne lèvera pas le montant brut maximal de 1 million de dollars canadiens annoncé dans le cadre du placement privé précédent* (voir le communiqué de presse du 8 août 2019) (le « **Placement privé précédent** »). Columbus clôturera le Placement privé précédent en ne réalisant que la première tranche et restituera tous les fonds reçus dans le cadre de la deuxième tranche du placement privé précédent. Le placement privé précédent et le placement privé Sandstorm combinés ont généré un produit brut total de 2,96 millions de dollars canadiens. Au total, les deux placements privés entraîneront l'émission de 18 475 000 actions et 1 425 000 bons de souscription. 137 500 actions et 68 750 bons de souscription supplémentaires ont été émis à titre de frais d'intermédiaires liés au précédent placement privé.

Le produit des deux placements privés sera utilisé à des fins d'exploration et de fonds de roulement général.

*Les titres de placement privé mentionnés dans ce communiqué de presse n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrés en vertu de la Securities Act de 1933 des États-Unis, telle que modifiée, et ne peuvent pas être offerts ou vendus aux États-Unis ou à ou pour le compte ou avantage de personnes américaines sans enregistrement américain ou une exemption applicable des exigences d'enregistrement américain. Ce communiqué ne constitue pas une offre de titres à vendre, ni une sollicitation d'offres d'achat de titres. Toute offre publique de valeurs mobilières aux États-Unis doit

être effectuée au moyen d'un prospectus contenant des informations détaillées sur la société et la direction, ainsi que des états financiers.

Personne qualifiée

Rock Lefrançois, Président-directeur général de Columbus Gold et personne qualifiée en vertu de la Norme canadienne 43-101, a examiné le contenu technique de ce communiqué.

A propos de Columbus

Columbus est leader dans l'exploration et le développement de gisements aurifères en Guyane. La société détient une participation dans le gisement Montagne d'Or, d'importance mondiale. L'étude de faisabilité du projet a été achevée en mai 2017. La procédure tendant à la délivrance des permis d'extraction est en cours. Columbus progresse également dans l'exploration du projet aurifère de Maripa, où des forages réalisés dans le passé ont donné d'excellents résultats près de la surface, notamment 36 mètres à 4,3 g/t d'or. L'objectif de Columbus est de constituer et de faire évoluer son portefeuille de projets d'exploration de gisements aurifères en Guyane, région à fort potentiel qui reste encore peu explorée.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Rock Lefrançois
Président-directeur général

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Relations avec les investisseurs

(604) 634-0970
1-888-818-1364
info@columbusgold.com

Certaines déclarations et informations contenues dans ce communiqué de presse constituent des « déclarations prospectives » au sens des lois en vigueur aux États-Unis sur les valeurs mobilières et des « informations prospectives » au sens des lois en vigueur au Canada sur les valeurs mobilières ; elles sont désignées collectivement comme des « déclarations prospectives ». La loi des États-Unis de 1995 intitulée « Private Securities Litigation Reform Act » comporte des « dispositions d'exonération » pour certaines déclarations prospectives. Les déclarations prospectives constituent des déclarations et des informations sur des événements, des conditions ou des résultats d'exploitation possibles qui sont fondées sur des hypothèses sur les futures conditions économiques et pistes d'action. Toutes les déclarations et informations qui ne sont pas l'énoncé de faits historiques peuvent être considérées comme des déclarations prospectives. Dans certains cas, les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de mots comme « rechercher », « s'attendre à », « anticiper », « budget », « planifier », « estimer », « continuer », « prévoir », « avoir l'intention de », « croire », « prédire », « potentiel », « objectif », « peut », « pourrait », « serait », « sera », de mots ou d'expressions similaires (y compris des expressions négatives) suggérant des résultats futurs, ou de déclarations sur des perspectives. Les déclarations prospectives de ce communiqué de presse et d'autres communiqués incluent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations et informations qui concernent : ses projets, ou toute modification à ceux-ci, de développement de Montagne d'or; les projets de construction et de développement pour la mine d'or Montagne d'Or, notamment le calendrier prévisionnel de celle-ci; le respect des autres exigences réglementaires pour la construction de la mine d'or Montagne d'Or, notamment, mais sans s'y limiter, la présentation et le traitement des demandes de permis pour la mine; l'échéancier et la prise de décision en lien avec l'exploitation de l'industrie minière aurifère en Guyane; le développement d'un projet répondant aux attentes de l'État français; le calendrier de la réforme du code minier français; les étapes relatives à l'obtention du permis d'exploitation; et la conclusion du projet d'exploration aurifère Maripa. Ces déclarations prospectives sont basées sur un certain nombre d'hypothèses et facteurs matériels. Elles comprennent des risques connus et non connus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent aboutir à des résultats et une performance industriels substantiellement différents de ceux prévus dans lesdites informations prospectives. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux déclarations prospectives présentées dans le présent

communiqué. Certains des risques connus et autres facteurs pouvant générer des résultats sensiblement différents de ceux exprimés dans les déclarations prospectives sont décrits dans la section « Facteurs de risque » du Formulaire d'information annuel de Columbus Gold Corp. disponible dans SEDAR sur le site www.sedar.com sous le profil de Columbus. Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces déclarations. Columbus décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse si ces convictions, estimations et opinions ou d'autres circonstances venaient à changer, sauf si cela est exigé par la réglementation en vigueur.